PROJET PEDAGOGIQUE DE TREBEURDEN

PERISCOLAIRE PAUSES MERIDIENNES

2026-2027

1 - Présentation de la structure

A. Les locaux

L'accueil des enfants sur le temps méridien se fait entre les locaux des écoles élémentaires et maternelle ainsi que le restaurant scolaire.

Les espaces extérieurs se composent des cours de récréation, d'un espace en herbe entre les deux écoles maternelle et élémentaire et d'une serre. Ces espaces sont sécurisés car ils se situent dans l'enceinte de l'école.

B. Le public accueilli

Sur le temps méridien, tous les enfants étant inscrits et présents à l'école sont accueillis. Cela représente en moyenne 45 enfants d'âge maternel et 90 enfants d'âge élémentaire.
Il est nécessaire pour les parents de réserver le repas pour leurs enfants via le portail famille.

C. L'équipe encadrante

a) Le personnel

Une équipe permanente constituée de :

Directrice : Catherine GLAZIOU, titulaire BEATEP

Cuisinier : Benoît TERRIEN

Aide Cuisinier : Perrine BEAUVOIS

3 ATSEM : Aurélie MANACH, titulaire CAP AEPE
Sophie SOUPLET, titulaire CAP Petite enfance
Delphine BATARD, titulaire CAP AEPE

1 agent de restauration : Olivia BONANNI

3 animatrices : Lucie SAUNIER, titulaire BAFA, stagiaire BAFD

Audrey LE BELL, stagiaire BAFA

Les profils professionnels des agents qui interviennent sur ce temps sont divers. Leurs missions et les tâches de chacun sont donc différentes. Cependant, elles sont complémentaires et contribuent tous au bien-être des enfants et à leur accompagnement éducatif sur ce temps méridien.

Missions :

- Encadrer les temps du repas maternel
- Encadrer les temps de repas élémentaire
- Veiller au climat bienveillant dans la salle de restauration
- Inciter les enfants à goûter
- Participer à la réduction du gaspillage alimentaire
- Sensibiliser les enfants et participer au tri sélectif, compostage des déchets
- Préparer la salle de restauration avant et après le repas
- Proposer des activités adaptées aux enfants
- Anticiper et gérer les conflits

Le rôle de la directrice :

- Être garante de la sécurité des enfants et de l'équipe d'encadrement
- Être à l'écoute de chaque encadrant (savoir-faire, compétences, motivations) et leur proposer des temps de formation afin de leur donner le moyen d'évoluer dans leurs pratiques pédagogiques.
- Assurer le lien avec les familles et les enseignants
- Assurer le lien avec la SDJES et la CAF
- Assurer le lien avec les autres services de la collectivité
- Être médiatrice en cas de conflits entre enfant/adulte et/ou adulte/adulte
- Rendre compte à l'organisateur du fonctionnement des accueils.

2 – Le fonctionnement

A. Horaires

Sortie de classe maternelle et élémentaire : 12h15
1er service élémentaire : 12h25-13h10
2ème service élémentaire : 12h35-13h20
1er service maternelle : 12h15-13h10

Temps de loisirs et surveillance dans la cour : 12h15-12h35 et 13h10-13h35

B. Modalités d'inscriptions

Voir règlement de fonctionnement

C. Modalités de fonctionnement

Les enfants de maternelle et les enfants d'élémentaire mangent dans les mêmes locaux, mais ces deux espaces sont séparés par une cloison afin de bien différencier les espaces et limiter le volume sonore.

- Elémentaire :

Les enfants du CP au CM2 sont répartis en 3 services :

- 1 service de CP-CE1
- 1 service de CE1-CE2
- 1 service de CM1-CM2

Tout au long de l'année, 1 service part en premier à la cantine puis les deux suivants arrivent 10 minutes plus tard, ce fonctionnement permet de soulager la gestion des plats en cuisine.

12h15 : Sortie de classe des enfants
12h15-12h20 : Les enfants du 1er service se rangent devant le portail avec les adultes référents du groupe
12h20-12h25 : Départ en cantine, passage au sanitaire et installation à table
12h25 – 13h10 : Service

Les enfants se servent eux-mêmes dans des plats sur leur table.
Les animateurs veillent au partage et incitent les enfants à goûter chaque élément du plat proposé.
Une fois les plats terminés, s'il y a du supplément, ce sont les adultes qui refont un tour auprès des enfants.

13h10-13h35 : Récréation
- Activité composteur & Serre

- Jeux collectifs ou jeux de société
- Bibliothèque
- Temps libre

Diverses activités sont proposées aux enfants, tout en restant sur la base du volontariat, rien n'est obligatoire.
L'idée est de désengorger l'espace de la cour, limiter les conflits entres enfants.

- Maternelle

12h15 : Sortie de classe des enfants
12h15-12h20 : Récupération des enfants par les ATSEM
12h20-12h30 : Départ en cantine, passage au sanitaire et installation à table
12h30-13h10 : Service

Les enfants sont répartis par classe : TPS-PS / MS-GS.
Le repas est servi par les adultes avec l'objectif de faire goûter à chaque enfant les plats.

3. Règles de vies

Voir le règlement de fonctionnement

4. Objectifs Pédagogiques

- ***Donner la possibilité à tous les enfants de manger un repas équilibré***

- Veiller à ce que chaque enfant ait accès à un repas équilibré au quotidien
- Proposer un accompagnement adapté aux « petits mangeurs »

- ***Permettre à l'enfant d'aiguiser sa culture du goût***

- Favoriser les échanges autour des plats servis (exprimer ses goûts, parler des recettes, échanger avec le cuisinier)
- Accompagner les enfants dans le service autonome dès le CP et faire goûter tous les enfants
- Faire prendre conscience à l'enfant de la sensation de satiété pour éviter le gaspillage alimentaire

- ***Favoriser la détente et la récupération avant le retour en classe***

- Mettre en place des jeux collectifs et des activités de retour au calme après le repas pour les enfants qui en ont envie
- Limiter le volume sonore dans le réfectoire et organiser le service de manière fluide pour réduire l'agitation et la fatigue sonore

- ***Permettre à l'enfant de partager un moment convivial avec ses pairs***

- Organiser le repas par petits groupes afin de faciliter les échanges et les interactions sociales entres pairs
- Valoriser la coopération par la mise en place de rôles tournants comme les débarrasseurs de tables

- ***Encourager les relations respectueuses entres enfants-enfants et enfants-adultes***

- Favoriser les échanges bienveillants en valorisant les comportements positifs (politesse, entraide, respect)
- Mettre en place des règles de vies claires et partagées avec les enfants sur le temps du repas

- ***Apprendre à devenir un citoyen***

- Développer l'écocitoyenneté autour des projets serre et composteur
- Elaborer les règles de vivre ensemble et les faire évoluer ensemble
- Être attentif et à l'écoute

En effet, en tenant compte du projet composteur lié à tous les projets pédagogiques de notre structure, cette action apparait comme un fil rouge dans l'accueil des enfants. Ils nous permettent de faire vivre les enfants au rythme des échéances saisonnières et des responsabilités écologiques.
Ce sont des moments d'apprentissages et de partages qui nourrissent notre pratique.

5. Spécificités d'accueil

Les parents dont l'état de santé des enfants nécessite un suivi particulier doivent remplir un Projet d'Accompagnement Individuel (PAI) municipal.
Ce document permet d'assurer le suivi des enfants sur le temps méridien.
Un espace dans les locaux de la restauration est réservé pour réaliser les soins nécessaires.

Au besoin, nous rappelons que les menus sont consultables sur le site de la mairie et affichés dans les divers accueils.